Service de Presse

http://www.ambafrance-am.org

https://twitter.com/ambafr_armenie

Revue de la presse arménienne du 13 au 15 avril 2019

Les réactions largement positives au discours de Nikol Pachianin à APCE /La presse rend compte des réactions largement positives au discours de Nikol Pachianian à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) (cf. revue du 12 avril 2019). Le député du parti parlementaire d'opposition « Arménie lumineuse », Gevorg Gorgisyan, a salué les propos du Premier ministre sur les droits de l'homme au Haut-Karabakh. Le député a toutefois contesté les affirmations de Nikol Pachinain selon lesquelles depuis la « révolution de velours » l'Arménie serait devenue une démocratie à part entière grâce à l'instauration de la démocratie, du miracle économique, et des réformes. Selon lui, ces processus ne font que commencer et il y a encore de nombreuses lacunes. Le député du parti parlementaire d'opposition « Arménie prospère », Sergey Bagratyan, a également salué les parties du discours de Pachinian sur le conflit du Karabakh indiquant qu'il fallait en effet plaider en faveur de la reconnaissance internationale du droit des Arméniens du Karabakh à l'autodétermination. Selon le directeur de l'Institut arménien pour les affaires internationales et de sécurité, Stepan Safaryan, contrairement aux discours de ses prédécesseurs, le discours de Nikol Pachinian à l'APCE ne ressemblait pas à un toast à la table et différait de façon positive des discours de ses prédécesseurs. Selon Stepan Safaryan, dans son discours, le Premier ministre aurait dû également rappeler l'incapacité de l'Azerbaïdjan à remplir ses obligations contractées avec l'Arménie lors de son adhésion au Conseil de l'Europe en 2001 pour résoudre le conflit exclusivement par des moyens pacifiques. Le quotidien *Jamanak* rend compte de l'adoption par l'APCE d'une résolution faisant référence à la « diplomatie du caviar », à la corruption et au blanchiment d'argent de l'Azerbaïdjan, qui, selon les auteurs de la résolution, régit Bakou depuis des années, qui achète des personnalités européennes, afin de promouvoir les intérêts de l'Azerbaïdjan à travers l'Europe. *Jamanak* examine l'adoption de cette résolution dans le contexte du discours de Nikol Pachinian à l'APCE où ce dernier a rappelé les discussions sur la question du Haut-Karabagh au sein de l'APCE en janvier 2016 qui se sont transformées en prélude à la guerre de quatre jours déclenchée en avril de la même année. Selon *Jamanak*, ces discussions auraient également été formées grâce à la « diplomatie du caviar » de l'Azerbaïdjan. *Jamanak* avance qu'avec sa politique, l'Azerbaïdjan essaye non seulement de défendre ses intérêts en Europe, mais aussi d'avoir un impact significatif sur les relations entre l'Arménie et l'Europe. « *En poussant des résolutions pro-azéri en Europe, Bakou renforce la propagande anti-européenne en Arménie, renforçant ainsi la dépendance de l'Arménie vis-à-vis de la Russie* » conclut le quotidien.

Andranik Kocharyan nie blâmer la Russie pour la fusillade du Parlement arménien du 27 octobre 1999/ Le quotidien *Aravot* rend compte de la déclaration du Président de la Commission permanente de la défense et de la sécurité, député de l'alliance « Mon pas », Andranik Kocharyan, dans laquelle il a fermement démenti les informations selon lesquelles il aurait accusé la Russie et notamment le Président Vladimir Poutine d'avoir dirigé l'attaque meurtrière de 1999 contre le Parlement arménien. Selon Andranik Kocharyan, il s'agit d'une campagne de désinformation visant à aggraver les relations arméno -russes. Andranik Kocharyan a désigné 7or.am, un site d'informations

critiquant le gouvernement et proche de l'ex-président Robert Kocharian actuellement en prison, en tant que principale source de cette désinformation. Selon lui, une enquête sera lancée contre ce media si le site ne présente pas de preuves de sa prétendue déclaration. Commentant les allusions de l'ex vice-Ministre de la Défense, Vahan Shirkanian, sur l'implication de R. Kotcharian dans l'attaque meurtrière contre le parlement arménien du 27 octobre 1999 (cf. revue du 23 au 25 mars 2019), Andranik Kocharyan a indiqué que la question doit être examinée, car on ne sait pas ce dont R. Kotcharian a discuté avec les terroristes le jour de l'attaque.

Le vice-ministre de la Santé arrêté pour corruption a été démis de ses fonctions/ Les medias indiquent que le vice-ministre arménien de la Santé, Arsen Davtian, qui avait été arrêté pour corruption (cf. revue du 2 avril 2019), a été démis de ses fonctions. Des enquêtes continuent sur les éventuelles pratiques en matière de versement de subventions gouvernementales aux hôpitaux publics et privés, processus qui a été supervisé par Arsen Davtian.

Rédaction : Lena Gyulkhasyan

Hayastani Hanrapetoutioun- ***quotidien, journal officiel, tirage-6000 exemplaires ;;*** *Azg*- ***hebdomadaire, tirage-3000 exemplaires ;*** *Haykakan Jamanak*- ***quotidien, tirage-6500 exemplaires ;*** *Aravot*- ***quotidien, tirage-2718 exemplaires ;*** *Jamanak*- ***quotidien, tirage- 5300 exemplaires ;*** ***Hraparak-quotidien, tirage-3400 exemplaires ;*** ***Joghovourd-quotidien, tirage-3500 exemplaires ;*** *Golos Arménii*- ***trihebdomadaire en langue russe, tirage-3425 exemplaires ;*** *Novoyé Vrémia*- ***trihebdomadaire en langue russe, tirage- 5 000 exemplaires ;*** *168 Jam*- ***hebdomadaire, tirage- 5000 exemplaires ;*** *Respoublika Arménia*- ***bihebdomadaire, journal officiel en langue russe, tirage- 1500 exemplaires.***

Cette revue de presse est une synthèse réalisée à partir de publications arméniennes parues au cours d'une journée définie et constitue un document de travail qui ne saurait en aucun exprimer le point de vue de l'Ambassade de France ou des autorités françaises. Toute reproduction de cette revue destinée notamment à une publication électronique, papier, destinée à des tiers, est soumise à autorisation de l'Ambassade de France en Arménie.